

Restitution aux 3 équipes d'urbanistes 02 juin 2009 Intervention de M. DEHU

Une animation pour des territoires de vie

Pour Michel de Certeau, « *Cultiver* » *un territoire est indispensable pour en faire un lieu vécu, approprié, pratiqué, un lieu social* ». *Bref un lieu du politique*. (L'invention du quotidien, 1990, Paris : Gallimard)

De Bourgogne à Rilly la Montagne ou à Ville en Tardenois, de Fismes à Beine-Nauroy, et beaucoup plus largement, que l'on soit en milieu rural ou en milieu urbain, ce vaste territoire est vécu dans le rapport que chacun entretient avec la ville centre : Reims. Que ce soit pour son travail, sa formation, ses besoins de santé, ses loisirs ou plus largement avec les institutions avec lesquelles on peut être en relation.

C'est un territoire qui est le produit d'un héritage construit et dont le patrimoine (économique avec le champagne et historique avec la cathédrale et le sacre des Rois de France et la Reddition allemande marquant la fin de la Seconde guerre mondiale entre autres) construit au fil des siècles n'a que peu d'équivalent en France, que sa population doit encore s'approprier, dont sa mise en mémoire est avant tout le résultat d'un territoire vécu, que l'on habite en milieu rural ou en milieu urbain, en centre ville ou dans les quartiers de la ville.

En tant qu'espace physique et unité fonctionnelle, le territoire est saisi par les institutions en vue d'actions d'aménagement, de développement et de valorisation des ressources.

C'est dans ce contexte que la culture doit être un atout majeur pour son positionnement afin de faire face à la concurrence dont les territoires sont soumis.

Pour le CD2R, « mettre en culture du territoire » consiste à proposer des formes d'actions culturelles territoriales qui génèrent des effets en termes d'épanouissement et de développement des capacités de ses habitants, mais aussi sur une image du territoire qui soit construite et partagée par ceux-ci.

Il s'agit, au travers de la pertinence des actions proposées et des lieux où elles se déroulent, de générer des productions culturelles territorialisées appropriables par chacun et par tous, qui fassent évoluer le rapport des habitants entre eux et à leur territoire vécu.

Cela passe :

- par de nouveaux modes de mobilisation des acteurs (groupes sociaux, institutions culturelles, artistes qu'ils soient amateurs et professionnels, dans la diversité des pratiques culturelles mobilisables sur notre territoire, etc.) qui instituent des rapports inédits de coopération et d'organisation entre eux et avec les populations,
- par l'incitation de et/ou des collectivités en charge de la gouvernance territoriale à faire émerger des types inédits de manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire pour lesquelles l'exigence concernant la définition des objectifs, la préparation et le déroulement impliquant les publics/habitants est aussi importante que celle concernant la proposition artistique.
- par la création d'espaces publics (la rue, la place publique, la jardin public) en milieu urbain (centre ville et dans les différents quartiers) ou rural (places de village), qui soient naturellement vécus comme des espaces de multi pratiques partagées où les populations peuvent se rencontrer, se concentrer et se confronter. Des espaces physiques où se vit la démocratie sociale et culturelle.

Ce processus de culturalisation du territoire ne fait sens que s'il est porté par une volonté politique partagée des collectivités du territoire :

De travailler avec les populations du territoire leurs formes d'attachement à celui-ci, tant celles perçues et vécues par elles, que celles conçues par les collectivités,

En faisant :

- que la participation active des publics / habitants dans la mise en œuvre des productions culturelles participent activement à la constitution de leur identité et d'une identité territoriale partagée, repérée à l'extérieur comme singulière et ouverte,

En suscitant :

- des actions culturelles qui mettent en évidence les capacités de création et d'innovation de l'ensemble des acteurs et populations du territoire.
- La création d'espaces publics qui soient des espaces de partage, d'échange et de confrontation et les lieux de l'expérimentation sociale et culturelle.